

Young Academics Award 2018

Gestion durable de l'eau dans les Alpes



La recherche et l'innovation sont des éléments clés pour promouvoir le développement durable dans les Alpes et les jeunes diplômés jouent un rôle crucial dans le façonnement de l'avenir des Alpes. Le but du Young Academics Award (Prix des Jeunes Diplômés) est de reconnaître ce rôle clef en récompensant des mémoires de master remarquables portant sur un sujet lié aux Alpes. Cette initiative est organisée par la Présidence autrichienne de la Convention alpine et le Secrétariat permanent de la Convention alpine, avec le soutien des Points info de la Convention alpine de Domodossola (Italie), du Grand Paradis (Italie), de Morbegno (Italie) et de Tolmin (Slovénie). L'initiative est réalisée en collaboration avec l'ISCAR.

L'édition 2018 du prix porte sur « La gestion durable de l'eau dans les Alpes »

L'eau est un sujet important et délicat dans les Alpes ainsi que dans les régions environnantes. Les résidents dépendent de l'eau pour un certain nombre d'usages différents, de l'eau potable à la prestation de services écosystémiques, de la génération d'énergie à la fourniture de services touristiques. En même temps, l'eau est une ressource menacée, du fait des variations saisonnières de quantité et des menaces sur sa qualité, dues par exemple à la pollution. De plus, la nécessité de trouver un équilibre entre l'utilisation et la protection des eaux alpines, ainsi que de rechercher des solutions innovantes afin d'assurer un usage durable de l'eau, sont des sujets clefs dans le cadre de nombreuses activités de la Convention alpine liées à l'économie verte.

Pour toutes ces raisons, le sujet de « La gestion durable de l'eau dans les Alpes » a été choisi pour l'édition 2018 du Young Academics Award. Il appartient en effet aux jeunes scientifiques de trouver de telles solutions, de mener des recherches, de fournir les réflexions innovantes qui contribueront à faire des Alpes un endroit où vivre mieux.

Nous appelons donc à des contributions sur le sujet de la gestion de l'eau dans les Alpes et particulièrement, mais pas exclusivement, sur les sous-thèmes qui y sont liés suivants :

- Analyse et solutions pour les conflits d'usage de l'eau entre différents secteurs (tourisme, agriculture, production d'énergie etc.) ;
- Abondance d'eau et pénurie d'eau ;
- Gestion durable de l'eau et usage efficace de l'eau.

Des contributions de la part d'étudiants de toutes les disciplines sont encouragées.

Le concours est ouvert aux travaux terminés entre le 01.01.2016 et le 31.10.2018.

Les prix

Trois prix principaux seront directement décernés par la Présidence autrichienne et le Secrétariat permanent de la Convention alpine :

- 1er prix : 1 000 €
- 2ème prix : 750 €
- 3ème prix : 500 €

Quatre « prix des Points info » supplémentaires seront décernés à des travaux portant sur le thème défini et ayant un focus principal et spécifique sur les zones géographiques où ces partenaires sont situés et actifs :

- Point info Domodossola, décerné par l'association ARS.UNI.VCO : 500 € ;

- Point info Grand Paradis, décerné par la Fondation Grand Paradis : bon pour un séjour de 5 nuits avec petit-déjeuner pour deux personnes à l'Hôtel Saint Nicolas (Saint-Nicolas, Vallée d'Aoste)¹ ;
- Point info Morbegno : 500 € ;
- Point info Tolmin, décerné par le Centre de développement de la vallée de la Soča : 500 €.

Conditions, processus et critères de sélection

Les travaux soumis doivent être des mémoires de master (ou de niveau équivalent) et avoir été soutenus dans les années 2016, 2017 ou avant le 31 octobre 2018. De plus, les participants doivent être titulaires d'un diplôme de master (enseignement supérieur de 2^e cycle) obtenu avant le 31 janvier 2019. Les candidats n'ayant pas encore soutenu leur mémoire mais l'ayant déposé avant le 31 octobre 2018 peuvent candidater à la condition de soutenir leur mémoire et d'obtenir leur titre avant le 31 janvier 2019 (un certificat devra être fourni avant l'atelier final).

Les mémoires reçus seront évalués par un jury scientifique international invité par la Convention alpine, lors d'un processus en deux étapes.

Lors de la première étape, les participants seront évalués sur la base des documents présentés (voir la partie *Comment poser sa candidature*), et selon les critères suivants :

- Pertinence du mémoire de master envers les thèmes et les sous-thèmes cités dans cet appel à candidatures ;
- Intérêt direct pour le territoire alpin ;
- Intérêt (et, s'il y a lieu, caractère innovant) de la contribution d'un point de vue théorique et empirique ;
- Qualité interdisciplinaire ;
- S'il y a lieu, implications pratiques pour le territoire de la Convention alpine.

Dans une deuxième étape, huit finalistes pour les prix principaux seront invités à participer à un atelier d'une journée qui se tiendra en Autriche dans le cadre de la prochaine Conférence alpine, lors duquel ils auront la possibilité de présenter leurs travaux et de les discuter directement avec le jury. Les lauréats recevront leur récompense en présence des Ministres compétents participants.

Les quatre prix des Points info seront octroyés exclusivement à des travaux soumis se concentrant avant tout et spécifiquement sur les territoires de Verbano-Cusio-Ossola (Italie, Point info de Domodossola), du Parc national du Grand Paradis (Italie, Point info du Grand Paradis), de la Valteline (Italie, Point info de Morbegno) et de la vallée de la Soča (Slovénie, Point info de Tolmin). Si ces conditions ne sont pas remplies, les prix offerts par les partenaires de la Convention alpine pourront ne pas être octroyés. Les lauréats des prix des Points info seront également invités à la cérémonie de remise des prix. Une même thèse peut recevoir soit un prix d'un Point info, soit un prix de finaliste.

Comment poser sa candidature

Première étape

Afin de prendre part à la première étape, les candidats sont invités à remplir le [formulaire de candidature en ligne](#) en langue anglaise et dans toutes ses parties, en joignant les pièces suivantes :

1. Un résumé du mémoire de 5 pages A4 maximum en anglais ;
2. La totalité du mémoire au format électronique (PDF, dans l'une des langues alpines (de, fr, it, sl) ou en anglais) ;
3. Une copie du diplôme de master avec relevé de notes. Si le candidat n'a pas encore soutenu l'examen final, déclaration du candidat avec la date prévue de l'examen.

La candidature doit être soumise avant le 31.10.2018.

¹ Le bon sera valable pour un an après son émission et ne peut pas être utilisé pendant les principales festivités.

Deuxième étape

Les candidats aux prix principaux sélectionnés pour la deuxième étape devront fournir une présentation pour l'atelier ainsi qu'un poster résumant leur recherche. Les candidats aux prix des Points d'info devront préparer un poster sur leur mémoire. De plus, les candidats devront être prêts à se déplacer aux dates de l'atelier (elles seront communiquées dès que possible, consultez notre site internet pour de nouvelles informations). La cérémonie de remise des prix aura lieu à cette occasion et les coûts de déplacement et d'hébergement seront remboursés par la Convention alpine.

Dates limites

- Clôture de l'appel : **31.10.2018** ;
- Notification aux candidats retenus pour la deuxième étape : **15.02.2019** ;
- Pour les finalistes : date limite d'envoi des derniers documents (poster et présentation) : **17.03.2019** ;
- Atelier et cérémonie de remise des prix : **2-4 avril 2019**, dans le cadre de la **XVe Conférence alpine** (Innsbruck, Autriche).

Contacts

Pour toute question, vous pouvez contacter yaa@alpconv.org.

Clause de non-responsabilité

En participant au concours, vous accordez au Secrétariat permanent de la Convention alpine le droit de publier votre travail en entier et un extrait de celui-ci sur le site internet www.alpconv.org ainsi que sur le site internet des partenaires mentionnés (Fondation Grand Paradis, ARS.UNI.VCO, Infopoint Morbegno et Centre de développement de la vallée de la Soča).

La participation au concours ne fait naître aucun droit ou obligation contre le Secrétariat permanent de la Convention alpine.

Informations:

<http://www.alpconv.org/fr/activities/younggeneration/yaa2018/>

Candidature en ligne :

<https://registration.alpconv.org/index.php/634157?lang=en>

Questions?

yaa@alpconv.org